10
25

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs - octobre 2025

DICRIM

ville de Gonfreville l'Orcher

ÉDITO

Lorsqu'une commune est exposée à au moins un risque majeur, elle est tenue d'établir un DICRIM, Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs. Son rôle est d'informer la population des différents risques encourus, mais également de présenter les conduites à tenir pour sa propre mise en sécurité.

C'est parfois à l'occasion d'un événement dramatique que la question des risques se rappelle à nous. Or, il n'y a pas de fatalité. Le risque s'anticipe par la prévention et l'information. A Gonfreville l'Orcher la situation géographique (zone-industrialo-portuaire, axes routiers, vallée du Saint-Laurent...) nous expose à plusieurs aléas. C'est pourquoi nous avons développé depuis de nombreuses années une véritable culture du risque (Plan Communal de Sauvegarde, Réserve de sécurité civile et solidaire ...) avec tous les acteurs du territoire.

Ce DICRIM est un document important qu'il faut prendre le temps de lire, de partager, de questionner, pour faire face à un événement si toutefois celui-ci devait se produire. La conscience collective qui fonde notre citoyenneté, produira alors ses effets et permettra de limiter ses conséquences.

Alban **Bruneau**,
Maire de **Gonfreville l'Orcher**
Conseiller Départemental

NOTES

RISQUES MAJEURS
PRÉSENTS SUR NOTRE COMMUNE

01 INONDATION

02 TEMPÊTE

03 MOUVEMENT DE TERRAIN

04 INDUSTRIEL

05 TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Un événement potentiellement dangereux (aléa) n'est un risque majeur que s'il s'applique à une zone où des enjeux humains, économiques, environnementaux ou patrimoniaux sont présents. Le risque majeur se caractérise par :

- **une faible fréquence** : l'homme et la société peuvent être d'autant plus enclins à l'ignorer, que les catastrophes sont peu fréquentes.

- **une énorme gravité** : nombreuses victimes, dommages importants aux biens et à l'environnement.

Le DICRIM est établi à l'echelle de la commune sur la base du Dossier Départemental sur les Risques Majeurs (DDRM) de la Seine-Maritime, consultable sur le site internet de la ville (**www.gonfreville-l-orcher.fr**).

LE RISQUE SUR LA COMMUNE

Les inondations à Gonfreville l'Orcher sont des inondations de type ruissellement, c'est à dire liées à une chute brutale de pluie, avec des écoulements très rapides.
Elles concernent principalement le hameau de Gournay-en-Caux, mais aussi la Pissotière-à-Madame.
Grâce à la politique volontariste de la ville et aux aménagements réalisés, le territoire n'a pas été impacté depuis plus de 20 ans par des inondations majeures, mais le risque reste présent.
Le centre ville et la Côte de l'Estuaire peuvent aussi subir ces ruissellements. Sur la Zone Industrielle Portuaire (ZIP) et la cité de Mayville, la submersion marine est possible.

MESURES DE GESTION DU RISQUE

Un Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) a été approuvé en mai 2013 par le préfet. Il comporte une cartographie. Celle-ci comporte des zones inondables en rouge où toute construction est interdite et des zones en bleu où s'appliquent des règles spécifiques. Autre mesure de prévention : l'entretien des berges des cours d'eau. Les berges publiques du St-Laurent sont entretenues par la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole (CU LHSM) etchaque propriétaire riverain est tenu à l'entretien sur son tronçon privé. Cartographie en consultation sur **www.gonfreville-l-orcher.fr**.

Un Plan de Prévention du Risque Littoral (PPRL) a été approuvé,en juillet 2022 par le préfet. Il définit des obligations de droit des sols en termes de constructions. Document en consultation sur **www.gonfreville-l-orcher.fr.**

CONSIGNES

EN CAS D'INONDATION

À FAIRE

FERMEZ PORTES, FENÊTRES ET AÉRATIONS

MONTEZ À PIED DANS LES ÉTAGES

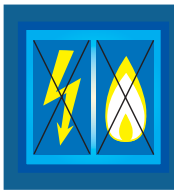

FERMEZ LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ

- ÉCOUTEZ LA RADIO 95.1 Mhz
- RESPECTEZ LES CONSIGNES DES AUTORITÉS

À NE PAS FAIRE

N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS À L'ÉCOLE

NE TÉLÉPHONEZ PAS, LES SECOURS ONT BESOIN DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

LE RISQUE SUR LA COMMUNE

Météo France est chargée d'établir des prévisions à plusieurs jours sur l'évolution probable des conditions météorologiques et diffuse tous les jours une carte de vigilance, à 6 heures et 16 heures informant les autorités et le public des dangers météorologiques pouvant toucher le département dans les 24 heures.
Les cartes sont disponibles sur **https://vigilance.meteofrance.fr/fr**

exemple de carte de vigilance du site de METEO France

MESURES DE GESTION DU RISQUE

Lorsque la probabilité du passage d'une tempête sur le pays s'accroît, Météo France publie une carte de vigilance par département en 4 niveaux caractérisés par une couleur :

Niveau 1

Pas de vigilance particulière.

Niveau 2

Soyez attentif si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique :
- Des phénomènes habituels dans la région, mais occasionnellement dangereux (ex : orage d'été) sont en effet prévus : tenez-vous informé de l'évolution météorologique.

Niveau 3

Soyez très vigilant :
- Des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus, tenez-vous informé de l'évolution météorologique et suivez les conseils émis par les pouvoirs publics.

Niveau 4

Une vigilance absolue s'impose.

CONSIGNES

EN CAS D'ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

en cas de vigilance tempête de **Niveau 4**

À FAIRE

- ÉCOUTEZ LA RADIO 95.1 Mhz
- RESPECTEZ LES CONSIGNES DES AUTORITÉS
- ÉLOIGNEZ-VOUS DE LA ZONE DANGEREUSE
- RENTREZ RAPIDEMENT DANS LE BÂTIMENT EN DUR LE PLUS PROCHE

À NE PAS FAIRE

- NE MONTEZ PAS EN HAUTEUR
- NE CONDUISEZ PAS
- ÉLOIGNEZ-VOUS DES LIGNES ÉLECTRIQUES

LE RISQUE SUR LA COMMUNE

LES MARNIÈRES OU CAVITÉS SOUTERRAINES :
Il existe sur le territoire de Gonfreville l'Orcher d'anciennes marnières pouvant s'avérer très dangereuses en cas d'effondrement.

Un inventaire de ces cavités souterraines a été réalisé en avril 2002 par le Centre d'Études Techniques de l'Équipement (CETE), service de l'État. Un nouvel inventaire des cavités a été réalisé en 2024. Des mises à jours sont effectuées régulièrement par la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole.

extrait du plan des indices de cavités souterraines et à ciel ouvert, le plan est disponible sur **www.gonfreville-l-orcher.fr**

Une cartographie représente l'inventaire non-exhaustif susceptible d'être modifié en fonction des études réalisées ou d'éléments nouveaux portés à la connaissance du Maire. Document en consultation sur **www.gonfreville-l-orcher.fr.**

LES FALAISES MORTES :
Les falaises mortes, le long de l'avenue Marcel Le Mignot et avenue des Côtes Blanches, sont sujettes à des chutes de blocs et glissements de terrain.

MESURES DE GESTION DU RISQUE

En cas de menace ou d'incident, les experts peuvent proposer le comblement des cavités.
Le Plan local d'urbanisme (PLU) prend en compte le risque «cavités souterraines».

La cartographie réalisée dans ce document est susceptible d'être modifiée en fonction de l'actualisation des données. Toute personne qui a connaissance de l'existence d'une cavité souterraine ou d'une marnière (dont l'effondrement est susceptible de porter atteinte aux personnes et aux biens), doit en informer le Maire. Celui-ci communique au représentant de l'État les éléments dont il dispose à ce sujet (article L563-6 du Code de l'Environnement).

Le Plan de Prévention des Risques Naturels éboulement de falaise approuvé en avril 2016 impose des travaux de démolition du bâti, de confortement de la falaise et d'abattage d'arbres.

Un mouvement de terrain est un déplacement du sol ou du sous-sol, qui peut être progressif ou brutal. Il peut être d'origine naturelle (agent d'érosion, pesanteur, séisme, etc.) ou anthropique (exploitation de matériaux, déboisement, terrassement, etc). Les phénomènes lents sont les affaissements, les tassements, les glissements, le retrait et le gonflement des argiles. Les phénomènes brutaux sont les effondrements, les chutes de pierres et de blocs, les éboulements et les coulées boueuses.

CONSIGNES

EN CAS D'ÉBOULEMENT ET DE GLISSEMENT DE TERRAIN

PENDANT
à l'intérieur

ABRITEZ-VOUS SOUS UN MEUBLE SOLIDE

APRÈS
à l'intérieur

FERMEZ LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ

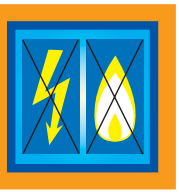

- ÉLOIGNEZ-VOUS DE LA ZONE DANGEREUSE
- REJOIGNEZ LE LIEU DE REGROUPEMENT

PENDANT
à l'extérieur

RENTREZ RAPIDEMENT DANS LE BÂTIMENT EN DUR LE PLUS PROCHE

APRÈS
à l'extérieur

- EVACUEZ LES BÂTIMENTS ET N'Y RETOURNEZ PAS
- NE PRENEZ PAS L'ASCENSEUR

RESPECTEZ LES CONSIGNES DES AUTORITÉS

EN CAS D'EFFONDREMENT DU SOL

à l'intérieur

- DÈS LES PREMIERS SIGNES, EVACUEZ LES BÂTIMENTS ET N'Y RETOURNEZ PAS
- NE PRENEZ PAS L'ASCENSEUR

à l'extérieur

- ÉLOIGNEZ-VOUS DE LA ZONE DANGEREUSE
- REJOIGNEZ LE LIEU DE REGROUPEMENT

RESPECTEZ LES CONSIGNES DES AUTORITÉS

LE RISQUE SUR LA COMMUNE

Il existe sur la commune des sites classés SEVESO : installations industrielles répertoriées selon le degré des risques qu'elles peuvent entraîner.
La commune de Gonfreville l'Orcher est concernée par le Plan Particulier d'Intervention (PPI) de la Zone Industrielle du Havre, avec des distances de danger maximales des établissements suivants :

- 17 entreprises SEVESO seuil haut
- 9 entreprises SEVESO seuil bas
- 12 installations pour le transport de matières dangereuses et installations portuaires

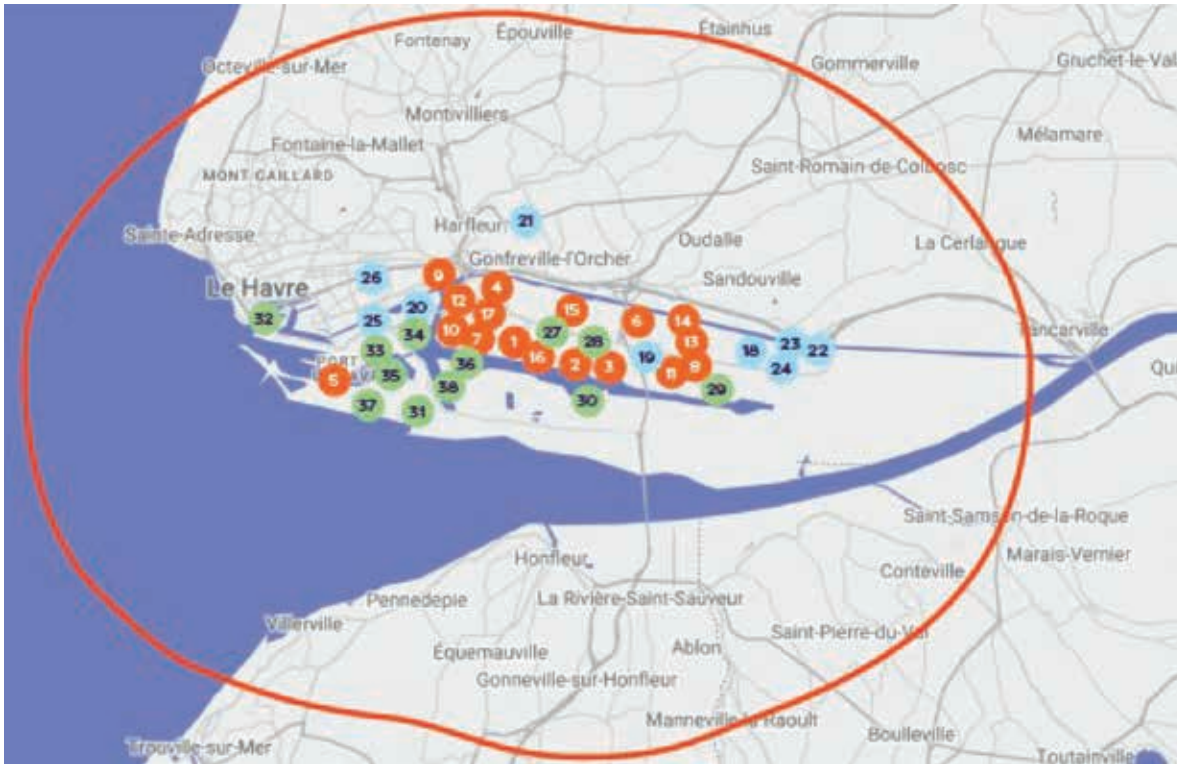

Document de communication PPI et liste des établissements en consultation sur **www.gonfreville-l-orcher.fr.**

MESURES DE GESTION DU RISQUE

Le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) de la zone industrialoportuaire du Havre a été approuvé en octobre 2016 par le préfet.
Chaque établissement SEVESO est muni de sirènes d'alerte, dites sirènes **«PPI» (Plan Particulier d'Intervention)** et **«POI» (Plan d'Opération Interne)**.
Des essais de ces sirènes sont effectués sur l'ensemble du Département le 1er mercredi du mois à 12h. La sirène POI peut aussi être audible lorsque les entreprises déclenchent leur POI et lors d'exercices.
L'essai mensuel des sirènes internes des entreprises se fait le 3ème jeudi du mois à 12h.
Des essais de sirènes internes de TotalEnergies Raffinerie ont lieu le 4ème lundi du mois à 12h.

Ce PPRT est en consultation sur **www.gonfreville-l-orcher.fr.**

CONSIGNES

EN CAS
DE RISQUE INDUSTRIEL

DÉBUT DE L'ALERTE

Signal intermittent de 1 minute et 41 secondes, trois fois

5'03 s

1'41 s | 1'41 s | 1'41 s

À FAIRE

RENTREZ RAPIDEMENT DANS LE BÂTIMENT EN DUR LE PLUS PROCHE

- ÉCOUTEZ LA RADIO 95.1 Mhz
- RESPECTEZ LES CONSIGNES DES AUTORITÉS

- FERMEZ ET CALFEUTREZ LES VOLETS, LES FENÊTRES ET LES VENTILATIONS
- ÉLOIGNEZ-VOUS EN

À NE PAS FAIRE

N'ALLEZ PAS CHERCHER LES ENFANTS À L'ÉCOLE

- NE FUMEZ PAS
- NI FLAMME, NI ÉTINCELLE

NE TÉLÉPHONEZ PAS, LES SECOURS ONT BESOIN DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

FIN DE L'ALERTE

Signal continu de 30 secondes minimum

30 s

05 - TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

LE RISQUE SUR LA COMMUNE

Le transport de matières dangereuses (TMD) dans la commune a lieu par :
- voies routières avec les routes départementales (RD 6015, RD34 et RD 982; RD 182, RD 282, Rd 6382 et l'autoroute A 131)
- voies navigables avec le canal de Tancarville, le Grand canal (partie fluviale) et l'Estuaire (partie maritime)
- voies ferrées par la ligne SNCF Rouen / Le Havre et les lignes de la zone industrialoportuaire
- canalisations souterraines de gaz et d'hydrocarbures traversant la commune. Il s'agit de flux de transit et de desserte importants.

Principaux axes empruntés pour le transport de matières dangereuses

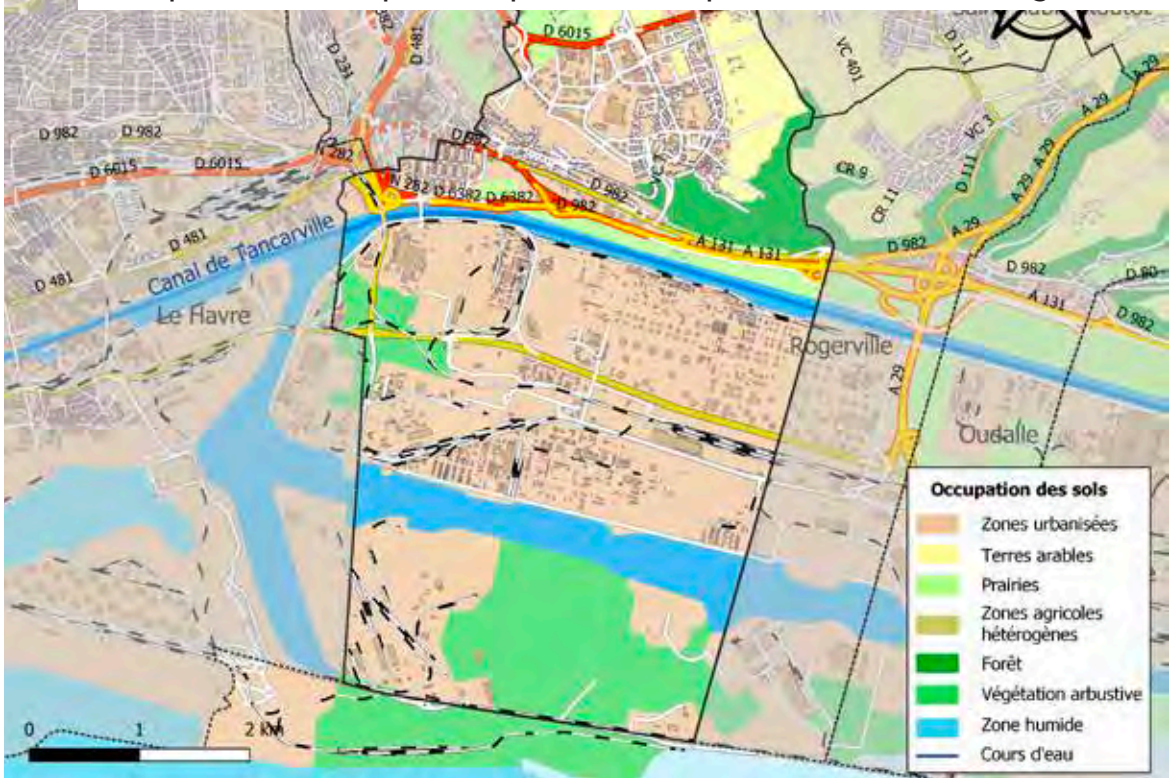

MESURES DE GESTION DU RISQUE

Des plans de secours sont élaborés par les services de l'État et mis en œuvre en cas d'incident ou d'accident.
Une réglementation rigoureuse s'applique, portant sur :
- la formation des personnels de conduite
- l'identification et la signalisation des produits dangereux transportés (code de danger, code matière, fiche de sécurité)

Les véhicules TMD comportent des panneaux indiquant la nature du risque.
Un panneau orange permet d'identifier le type de matière dangereuse transportée.

CONSIGNES

EN CAS D'INCIDENT/D'ACCIDENT LIÉ AU TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

À FAIRE

RENTREZ RAPIDEMENT DANS LE BÂTIMENT EN DUR LE PLUS PROCHE

ÉCOUTEZ LA RADIO 95.1 Mhz

RESPECTEZ LES CONSIGNES DES AUTORITÉS

À NE PAS FAIRE

N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS À L'ÉCOLE

NE FUMEZ PAS

NE TÉLÉPHONEZ PAS, LES SECOURS ONT BESOIN DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

CONTACTS

Mairie - 02 35 13 18 00
www.gonfreville-l-orcher.fr

FRÉQUENCES RADIOS CONVENTIONNÉES

ici Normandie 95.1 Mhz
France Inter 88.9 Mhz
Nrj 92.5 Mhz
Europe 2 Normandie 101.8 Mhz
Tendance Ouest 98.9 Mhz

Retrouvez un site dédié sur les possiblités d'aides en cas de dommages sur les personnes ou les biens, suite à un évènement majeur :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3076

Site utile pour connaître les risques près de chez moi :
www.georisques.gouv.fr

Retrouvez d'autres informations sur les risques présents sur notre territoire, dans Mon passeport résilient :
www.ormes.fr

DICRIM

ville de Gonfreville l'Orcher